

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 2 (1908-1909)  
**Heft:** 19

**Rubrik:** Echos et nouvelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de rapport — auquel il est convenu qu'on joindra la série des programmes des dix premières réunions et le catalogue raisonné, dressé par M. A. Jobin, des œuvres exécutées — sont adoptés à l'unanimité.

On apprend avec plaisir que le lancement de la *Symphonie héroïque* de H. Huber a bien réussi, principalement à l'Etranger, et la seconde publication — *Humoresque*, pour orchestre, de Jos. Lauber — passe de mains en mains.

M. le Dr C. Nef rapporte sur l'état actuel de la « Bibliothèque suisse de musique », à Bâle. Il signale de nombreux achats faits en grande partie du reste par la Bibliothèque de l'Université à laquelle on est prié de s'adresser pour recevoir les ouvrages que l'on désire et qui sont expédiés dans toute la Suisse.

Une motion de M. Rod. Jung — tendant à l'institution d'une sorte de « commission d'art » qui lutterait par tous les moyens dont elle disposerait contre la concurrence déloyale du dilettantisme — fut renvoyée pour examen au comité, après une très brève discussion, vu l'heure avancée. La discussion dévia du reste dès le début, M. le Dr C. Munzinger attira l'attention — non sans raison — sur le peu de « sécurité » qu'offre trop souvent la critique musicale de nos jours.

On passa alors à l'élection du Comité qui fut réélu en bloc, à l'exception de MM. les Drs Hégar et Munzinger refusant toute nomination et exprimant le désir d'être remplacés par des forces plus jeunes. MM. V. Andreæ (Zurich) et H. Suter (Bâle) entrent dans le comité à leur place.

Enfin, après des remerciements sentis de M. Jos. Lauber, au nom de ses collègues, aux deux démissionnaires, M. le Dr C. Munzinger, sur la proposition de M. V. Andreæ, et M. W. Rehberg (Francfort s/M.), sur la proposition de M. Edm. Röhlisberger, sont nommés membres honoraires de l'A. M. S. par acclamation. On sait que M. le Dr F. Hégar est déjà président d'honneur de l'association.

La question de lieu de la prochaine réunion n'a pas été soulevée officiellement. On parlait, il est vrai, de Vevey dans les rangs de l'association, mais d'une manière encore bien imprécise.

## Echos et Nouvelles.

### SUISSE

② **Mme Marcella Sembrich** est installée depuis peu dans la belle propriété du « Verger » à Chamblaines, aux portes de Lausanne. Elle se propose de faire l'acquisition de cette villa, pour s'y installer définitivement.

② **Bâle.** La Fête fédérale de musique a bien réussi, sous la présidence de M. Stöcklin, conseiller d'Etat, président du Comité d'organisation. Voici quelques résultats intéressant la Suisse romande :

*Fanfares.* — Catég. I. Compositions difficiles, laurier : 1. Armes réunies, La Chaux-de-Fonds, 137 points ; 2. La Lyre, Vevey, 133 points ; Corps de musique, Yverdon, 121 p. — Catég. II. Compositions faciles, 2. vermeil, Fanfare de tempérance, Lausanne.

*Harmonies.* — Catég. I. A. Compositions difficiles, 2. vermeil. Landwehr, Fribourg, 136 points. — Catég. III. B. 3. laurier, Harmonie municipale, Sion, 122 points. — Catég. I. C. vermeil. La Lyre de Montreux, 131 points. — Catég. II. Compositions faciles, 7<sup>me</sup> cour., Harmonie l'Abeille, Lucens, 105 points.

② **Genève.** On annonce déjà quelques engagements de solistes pour les concerts d'abonnement de l'hiver prochain : MM. Edouard Risler et Ricardo Vinès, pour le piano ; MM. Félix Berber et Ad. Rehberg qui interpréteront le double concerto pour violon et violoncelle de J. Brahms.

② **Lausanne.** Le projet de construction d'une « Grande salle » est de nouveau renvoyé, la municipalité ayant retiré — après vive discussion — ses propositions de construction sur la place de la Riponne. Coût : salle, 1,800,000 francs ; terrain, 930,000 francs !

Du rapport de minorité de la commission, rédigé par M. A. de Meuron, nous extrayons les intéressantes et judicieuses remarques qui suivent :

« Aucune ville, d'une population égale ou même supérieure à celle de Lausanne, ne s'est offert le luxe d'une grande salle coûtant 1,800,000 francs pour le bâtiment seulement,

non compris le terrain. La salle de la Réformation, à Genève, qui peut contenir 2000 auditeurs, a coûté 300,000 francs, y compris le terrain. Le Saalbau de Soleure, que la Municipalité disait dans son préavis de 1904 pouvoir être considérée comme un modèle du genre, a coûté 313,000 francs, non compris le terrain. La salle Poirel, à Nancy, qui peut contenir 1100 auditeurs, et qui appartient à la ville, a coûté 444,000 francs. La salle des concerts de Bâle, de 1400 places, a coûté 450,000 francs. Le Sängerhaus, de Strasbourg (1500 places) a coûté 800,000 marks, soit 1,000,000 de francs. La Stadthalle d'Heidelberg, dont la grande salle peut contenir 2000 personnes, a coûté marks 1,000,000, soit 1,250,000 francs. Seule la Tonhalle de Zurich a coûté plus de 2,000,000. Mais Lausanne n'est pas Zurich. »

« Ce qu'il nous faut, dit encore le rapporteur, c'est un terrain non bâti, aussi central et aussi peu coûteux que possible. Sur ce terrain, nous élèverons un grand bâtiment destiné uniquement à une grande salle et à ses dépendances absolument nécessaires. L'architecture de ce bâtiment devra être simple et sans luxe inutile. La somme affectée doit être consacrée à la superficie des locaux, à leur aménagement rationnel, aux accès et dégagements faciles. Toute surcharge des façades, toute dépense d'ornementation doivent être rigoureusement bannies de notre programme. Nos sociétés et notre population ont besoin d'une salle spacieuse et confortable et non pas d'un monument d'art et d'architecture... »

Après le retrait du projet municipal, M. Gaillard qui dirige le département des domaines, s'est engagé à revenir dans trois mois devant le Conseil avec des propositions qui « satisferont tout le monde ».

② **Lucerne.** On offrait à louer ou à vendre, il y a quelques semaines, la villa de Triebischen où Richard Wagner habita à plusieurs reprises de 1866 à 1872. Or il paraît qu'un groupe d'admirateurs du maître a formé le projet d'acquérir et de transformer en musée de souvenirs cette charmante retraite. On sait qu'elle se trouve sur un petit promontoire avançant dans le lac des Quatre-Cantons, sur le parcours des bateaux qui vont de Lucerne à Alpnachstad, au pied du Pilate.

② **Neuchâtel.** Le comité chargé d'étudier la possibilité d'organiser à Neuchâtel la fête fédérale des chanteurs en 1911, a renoncé à l'entreprise ensuite des difficultés matérielles qu'elle présente pour une ville de 23,000 habitants. — Le comité a communiqué sa décision au comité central de la Société fédérale de chant, en lui faisant part du désir des sociétés locales d'organiser la fête à une date un peu plus éloignée.

② On nous écrit : « Rien n'est plus répandu aujourd'hui que le chant sous toutes ses formes ; c'est la manière de faire de la musique, la plus naturelle et la plus simple,.. et cependant rien n'est plus délicat et plus difficile que de savoir vraiment enseigner le chant, sans danger pour les élèves et leur larynx. Les professeurs de chant sont légion et on en trouve un peu partout ; leurs méthodes sont presqu'aussi nombreuses. Il est par contre impossible de rencontrer un système qui n'ait pas ses dangers et ses détracteurs.

On a prononcé, lors du concert de la *Création* de Haydn, le nom de M<sup>me</sup> Cléry du Collet, le dernier professeur de chant de M<sup>le</sup> Dora de Coulon. Savait-on que cette dernière avait complètement perdu sa voix et qu'elle doit à M<sup>me</sup> Cléry du Collet la voix qui a charmé les auditeurs de la « Chorale » ? M<sup>me</sup> Cléry du Collet s'est imposée à l'art français et nombreux sont ceux qui lui doivent la reconstitution d'un organe fatigué ou perdu. Sa méthode est basée sur une connaissance approfondie de la physiologie du larynx. Elle s'attache à « poser » naturellement la voix qu'elle considère comme étant « une », faisant ainsi abstraction de la théorie classique de « registres ». Elle sera en Suisse et dans notre canton dans le courant de septembre, à la disposition des professeurs soucieux de leur enseignement et des chanteurs qui auraient besoin de ses conseils. »

② **Yverdon.** La société de chant « L'Harmonie » qui réunit sous son drapeau les chanteurs allemands d'Yverdon, a décidé d'organiser en 1910 la fête de chant de la Fédération des sociétés allemandes de la Suisse romande. On prévoit la participation d'environ 600 chanteurs.

② **Zurich.** L'« Association générale allemande de musique » a appelé M. Volkmar Andreæ à faire partie de sa commission musicale et accepté de célébrer l'an prochain à Zurich sa fête annuelle.

② **Gymnastique rythmique.** Nous avons dit le succès remporté à Stuttgart par la démonstration de la méthode Jaques-Dalcroze à l'occasion de la fête des musiciens allemands. A la suite de cette démonstration, M. Max Pauer, directeur du Conservatoire de Stuttgart, a rendu obligatoire dans cet établissement la méthode Jaques-Dalcroze et en a confié l'enseignement à M<sup>le</sup> Mitzi Steinwender, une des meilleures élèves formées par M. Jaques-Dalcroze.

Le surintendant du théâtre de Stuttgart, le baron de Putlitz, a prié M. Jaques-Dal-

croze de venir, dans le courant de l'hiver prochain, donner un cours aux artistes de l'Opéra et d'appliquer ses théories à la mise en scène d'une œuvre lyrique.

On sait, d'autre part, que la méthode Jaques-Dalcroze est adoptée au Conservatoire de Bâle, où sept classes sont consacrées à son enseignement. En Hollande, la méthode est adoptée dans plusieurs villes. Enfin, à Paris, M. Jean d'Udine annonce l'ouverture d'une école consacrée à la méthode Jaques-Dalcroze. M. Jean d'Udine vient de passer un an à Genève auprès de M. Jaques-Dalcroze afin de se préparer à sa tâche.

### ÉTRANGER

② **M. le prof. Dr Carl Reinecke** a célébré le 30 juin, à Leipzig, son quatre-vingt-cinquième anniversaire de naissance.

② **C. Saint-Saëns** est nommé grand'croix de la Légion d'honneur à l'occasion des Fêtes nationales du 14 juillet.

② **M. Franz Schörg** dont on annonçait récemment la mort à Mexico, où il se trouve en tournée avec son Quatuor, vient de rassurer ses amis en leur donnant les meilleures nouvelles de sa santé.

② **Bayreuth.** Les portes du « Festspielhaus » s'ouvriront au public dans quelques jours, après les semaines consacrées au travail de mise au point de tout l'ensemble des exécutants. Il y aura, comme nous l'avons déjà dit, deux représentations des *Nibelungen* (du 25 au 28 juillet et du 14 au 17 août), sept représentations de *Parsifal* (les 23 et 31 juillet, les 4, 7, 8, 11 et 20 août) et cinq représentations de *Lohengrin* (le 22 juillet, les 1<sup>er</sup>, 5, 12 et 19 août). Les chefs d'orchestre seront MM. Hans Richter, Karl Muck, Michel Balling et Siegfried Wagner.

Les rôles principaux ont été distribués comme suit: Wotan, M. Walter Soomer; Donner, M. A. Schützendorf-Bellwidt; Loge, M. Otto Briesemeister; Albéric, M. Max Dawson; Mime, M. Hans Breuer; Fasolt, M. Lorenz Corvinus; Fafner, M. Karl Braun; Fricka, M<sup>me</sup> Louise Reuss-Belce; Freia, M<sup>me</sup> Lilli Hofgren-Waag; Erda, M<sup>me</sup> Herta Dehmlow; Filles du Rhin, M<sup>mes</sup> Marie-Louise Debogis, Bella Alten et Adrienne von Krauss-Osborne; Siegmund, M. Aloys Burgstaller; Hunding, M. Lorenz Corvinus; Sieglinde, M<sup>me</sup> Marie Wittich; Brunehilde, M<sup>me</sup> Ellen Gulbranson; Siegfried, M. Ernst Krauss; la Voix de l'oiseau de la forêt, M<sup>me</sup> Gertrude Førstel; Gunther, M. Clarence C. Whitehill; Hagen, M. Félix von Kraus; Gutrune, M<sup>me</sup> Cécile Rüsche-Endorf; Waltraute, M<sup>me</sup> Adrienne von Krauss-Osborne; Nornes, M<sup>mes</sup> Herta Dehmlow, Adrienne von Krauss-Osborne, Olga Agloda; Parsifal, MM. Aloys Burgstaller et Frédéric Vogelstrom; Kundry, M<sup>mes</sup> Martha Leffler-Burckard et Marie Wittich; Gurnemanz, MM. Karl Braun et Félix von Kraus; Amfortas, MM. Walter Soomer et Clarence Whitehill; Klingsor, MM. Max Dawson et Schützendorf-Bellwidt; Titurel, MM. Karl Braun, Félix von Kraus et Rodolphe Moest; le roi Henri, M. Rodolphe Moest; Lohengrin, M. Alfred von Bary; Elsa, M<sup>me</sup> Lilly Hofgren-Waag; Telramund, M. A. Schützendorf-Bellwidt; Ortrude, M<sup>mes</sup> Martha Leffler-Burckard et Anna von Mildenburg; le héraut, M. Nicolas Geisse-Winkel.

② **Berlin.** Les élèves et les admirateurs de Joseph Joachim ont confié l'exécution du monument projeté à M. Adolphe von Hildebrandt, sculpteur, à Munich. Le monument sera érigé dans le grand hall de l'Académie royale de musique, à Charlottenbourg.

② **Evian.** La grande saison des concerts symphoniques a commencé le 5 juillet, sous la direction de M. Miranne, de l'Opéra-Comique. L'orchestre de cinquante-huit musiciens prendra part également à la saison d'opéra-comique qui ouvrira le 25 de ce mois.

② **Leipzig.** M. le Dr G. Göhler a été de nouveau choisi comme directeur de la grande association chorale mixte, le « Riedelverein », pour une période de trois années.

② **Londres.** La société des « Concerts français » continue son œuvre de propagande artistique avec le plus grand succès. Au dernier concert, César Franck, Ernest Chausson, Henri Duparc et Gabriel Fauré fournissaient un programme qu'on n'a point de peine à se représenter très riche et à l'exécution duquel M<sup>me</sup> H.-M. Luquiens, MM. Ricardo Vines, Willaume, Mason et Feuillard prirent part.

② Sir Charles Villiers Stanford, le distingué symphoniste anglais, a fait exécuter le 9 juin au Queen's Hall un « vacarme chimérique en quatre crises », intitulé *Ode à la dissonance*. C'est, on le devine, sous les dehors d'une parodie humoristique, la critique la plus cinglante qui ait été faite de l'art de Richard Strauss. La première « crise » montre un thème connu de Schubert se débattant en vain contre le déchaînement des instruments à

vent. On y voit aussi le chœur invoquant la déesse : « O toi, divine dissonance, exerce ta puissance ! » La seconde crise débute par une mélodie lente pour clarinette-basse et violon, dans le genre du *Don Quichotte* de Richard Strauss. Viennent ensuite de nombreuses réminiscences plus ou moins bien assimilées de Debussy, puis la Déesse s'écrie soudain : « Du bruit, encore du bruit, je veux du bruit ! » Et cet ordre est congrûment exécuté. Ce passage du texte en donne d'ailleurs une idée assez nette : « Soufflez, vous, trompettes, dans tous les tons à la fois, et déchirez l'air épouvanté ! Maintenant, le fifre strident doit s'appliquer à percer les crânes jusqu'à la cervelle. Vous, pistons, beuglez, beuglez encore, et, quant au trombone, que ses sons perçants couvrent la voix effrayante des chiens braques ! »

C'en est assez pour qu'on puisse imaginer ce que sont les deux dernières « crises ». Ajoutons cependant que le compositeur avait recommandé de corser l'orchestre par l'adjonction de divers instruments bruyants « actionnés par la vapeur, l'électricité et l'air comprimé ».

④ **Naples.** On annonce que des démarches pressantes ont été faites auprès de M. Arrigo Boïto, l'auteur de *Mefistofele*, pour l'engager à accepter la succession de G. Martucci comme directeur du Conservatoire.

④ **New-York.** Les affaires musicales comme les autres se traitent ici toujours en grand : M. Hammerstein, le directeur du Manhattan Opera, a, paraît-il, engagé en Europe sept ou huit chefs d'orchestre (parmi lesquels M. Al.-Z. Birnbaum), afin de choisir au cours de la saison celui ou ceux qui lui conviendront le mieux et de les retenir pour la saison suivante.

④ **Paris.** A côté de la *Fille du Régiment*, l'Opéra-Comique a donné en spectacle gratuit, le 14 juillet, les *Armaillis* de Gustave Doret. C'est un succès de plus pour le sympathique musicien et pour son œuvre.

④ M. Gabriel Astruc se voyant refuser le terrain convoité aux Champs-Elysées pour la construction de son grandiose Palais philharmonique, est en quête d'un nouvel emplacement.

④ **Paris.** Le Grand-Prix de Rome vient d'être décerné à M. Jules Mazellier, bien que « la musique grandiloquente, imitée des Italiens les plus vulgaires » de ce dernier n'ait réuni les suffrages ni des auditeurs, ni des musiciens. Mais l'Institut n'a pas voulu, paraît-il, laisser M. Mazellier, atteint par la limite d'âge, rentrer « bredouille » ! Les lauréats en second furent MM. Noël Gallon et Marcel Tournier. Ces trois musiciens sont tous trois élèves de M. Ch. Lenepveu, comme toujours. Quant à M<sup>me</sup> Nadia Boulanger, second grand-prix de 1908, elle présenta, de l'avis de beaucoup d'auditeurs, la composition la plus originale et la plus fine, mais elle ne pouvait briguer que la première place. Peut-on espérer que l'élève de Widor et de G. Fauré l'aura enfin l'an prochain.

④ **Strasbourg.** La nouvelle salle de concerts sera inaugurée les 4 et 5 décembre prochains par des fêtes musicales au cours desquelles M. Ch.-M. Widor a été appelé à diriger sa *Sinfonia sacra*, pour orchestre et orgue. La partie d'orgue sera tenue par M. le Dr Alb. Schweitzer. Construite entièrement sur un choral de l'Avent, l'œuvre est dédiée à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin qui élut M. Widor comme membre associé, au fauteuil laissé vacant par la mort de Grieg, il y a deux ans.

④ **Venise.** M. Ermanno Wolf-Ferrari vient de donner définitivement sa démission de directeur du Lycée musical Benedetto Marcello.

④ **Société Internationale de musique.** Au cours du Congrès de Vienne, la S. I. M. a tenu son assemblée générale. Conformément au caractère international de l'association, Sir Alexander Mackenzie et M. le Dr Charles Maclean, à Londres, ont été élus président et secrétaire pour la nouvelle période statutaire. Le siège de la société et son administration restent cependant à Leipzig, confiés aux soins de M. le Dr Osc. von Hase, le chef de la maison Breitkopf et Härtel.

Les organes mensuel et trimestriel de la S. I. M. continueront à publier des articles et communications en anglais, en français et en italien aussi bien qu'en allemand.

Le prochain congrès se réunira à Londres.

④ **Concours.** La manie des « concours » de composition se répand de plus en plus. Il faut croire que si l'art n'y trouve pas toujours son compte, les éditeurs y trouvent le leur, car c'est d'eux — ou de quelque entreprise théâtrale — que part le plus souvent l'initiative. En voici trois encore, récemment annoncés :

A Berlin, la société d'éditions « Harmonie » institue en faveur de jeunes compositeurs, un concours d'opéras qui sera renouvelé tous les trois ans, dans les conditions que voici :

Les concurrents sont libres de traiter n'importe quel sujet dramatique et dans n'importe quelle forme. Leurs envois doivent parvenir au siège de l'Harmonie (Berlin W. 35, Schöneberger Ufer, 32), avant le 15 mai 1910; les prix seront décernés avant le 1<sup>er</sup> septembre de la même année. Les ouvrages en concurrence seront jugés par deux commissions. La première, composée de MM. Fried, Breithaupt, Bekker, Gura, Reznicek et Erich Wolff, examinera tous les envois et en retiendra un certain nombre. La seconde, composée de MM. Richard Strauss, Ernest von Schuch et Leo Blech, se prononcera en dernier ressort. Le jury accordera quatre récompenses: deux premiers prix de 12.500 francs et deux mentions honorables de 3.125 francs. Les deux œuvres qui auront obtenu un premier prix seront représentées au théâtre de Hambourg, l'une en novembre 1910, l'autre en l'année 1911. Les seules œuvres de musique dramatique, inédites, sont admises au concours, à la condition que leur représentation éventuelle dure au moins une heure.

*A St-Pétersbourg*, la direction du ballet de la Cour impériale de Russie voudrait acquérir un ballet nouveau pour être représenté pendant la tournée à travers l'Europe qu'elle projette de faire au printemps de 1910. La décision à intervenir quant au choix dont seront l'objet les différents ouvrages qu'offriront les compositeurs appartiendra à un comité formé de M<sup>me</sup> Anna Pavlova, la première danseuse, et de MM. Nicolas Legat et Alexandre Shirajeff, maîtres de ballet, assistés de quelques musiciens à désigner ultérieurement. Le droit de représentation sera payé 3.750 francs. La partition pour piano et le livret doivent être déposés avant le 1<sup>er</sup> décembre 1909.

*A Berlin*, l'éditeur des «Signale» met au concours un premier prix de 500 marks, un deuxième de 400, un troisième et un quatrième de 300 et 200 marks, ainsi que six prix de 100 marks chacun pour des œuvres pour piano seul. On ne donnera de préférence à aucun genre spécial de compositions, pourvu que le style en soit musical. Des morceaux de deux pages seulement seront aussi bien admis que des manuscrits de 4, 5 et 6 pages.

Le jury sera composé de musiciens renommés, tels que Busoni, Philipp Scharwenka et le professeur Gustave Hollænder.

Les personnes désirant participer au concours sont invitées à envoyer leur manuscrit avant le 1<sup>er</sup> septembre. Les manuscrits ne devront pas porter le nom de l'auteur. On mettra en tête un motto quelconque et l'on mettra également le dit motto sur une enveloppe cachetée qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur, et que l'on enverra en même temps que le manuscrit.

*¶ Encore le «Cas Salomé».* M. Romain Rolland, le sympathique avocat de tant de bonnes causes, a tenu à s'éclairer et veut bien nous éclairer sur la vraie nature du conflit Strauss-Mariotte, au sujet de *Salomé*. Comme nous avons contribué à propager en son temps la «légende», nous sommes heureux de faire place ici aussi à «l'histoire». On lit donc dans le «Bulletin français de la S. I. M.» (15 juin 1909), sous la signature de M. R. Rolland, entre autres choses: «Croire que Richard Strauss aurait pu chercher à étouffer un jeune musicien français et à détruire son œuvre (comme on l'a dit en France), m'était impossible à admettre, non seulement comme une chose monstrueuse, mais comme une chose absurde. Car quel besoin, je vous le demande, peut bien avoir un Richard Strauss de faire disparaître un débutant inconnu, qui n'est même pas un musicien de profession, mais un amateur (excellent je le veux bien)? Il faudrait que l'auteur de «Heldenleben» ne fût pas seulement un criminel mais qu'il fût un sot. — C'est ce qu'on ne fera croire à personne»

Sur le même sujet, on trouve dans une lettre du 5 mai de Richard Strauss à Romain Rolland, ces lignes:

«Quant au cas Mariotte-Salomé, toute l'affaire a été clairement exposée dans le «Berliner Tageblatt».

«Pour notre tranquillité personnelle, je vous refais encore le récit des choses.

«M. Mariotte à demandé aux héritiers de Wilde de lui céder *Salomé*, pour la mettre en musique. Les héritiers de Wilde lui ont répondu que le droit de propriété m'avait déjà été cédé. Malgré tout, M. Mariotte a composé sa *Salomé*.

«Dans la première lettre qu'il m'a adressée, M. Mariotte a reconnu mon droit exclusif de propriété, et m'a seulement demandé l'autorisation de faire jouer deux fois sa *Salomé* à Lyon. Je lui ai répondu: «Jouez votre œuvre, où et aussi souvent que vous voudrez». J'avais malheureusement oublié que, pendant ce temps, le livret de *Salomé* était devenu, par traité, la propriété de mon éditeur Adolf Fürstner, à Berlin. Celui-ci éleva une réclamation contre la permission que j'avais donnée à M. Mariotte. Avec beaucoup de peine, je réussis enfin à obtenir de M. Fürstner qu'il autorisât quelques représentations de la *Salomé* de Mariotte à Lyon, et qu'il remplît le premier et unique vœu qui m'avait été exprimé par M. Mariotte.

«Depuis ce temps, je me suis efforcé, sans relâche, d'obtenir de M. Fürstner pleine

et entière liberté pour l'œuvre de Mariotte. Deux fois j'ai été tout près d'y réussir : la première fois parut alors l'article de M. Lalo ; puis, il y a peu de semaines, le pamphlet de M. Camille Mauclair, m'insultant de telle sorte que Fürstner m'a instamment prié de me désister de mon dessein, de peur que nous n'eussions l'air de céder à une intimidation.

RICHARD STRAUSS.»

Enfin, M. Romain Rolland lui-même ajoute :

« Quant à la destruction de l'œuvre de M. Mariotte, et à cet *autodafé* mélodramatique dont on nous a parlé, cela se réduit à ceci : légalement, et si un accord particulier n'intervient pas entre M. Mariotte et M. Fürstner, le texte français de Wilde est et reste la propriété exclusive de M. Fürstner ; et M. Mariotte, qui l'a pris, est tenu de le restituer. Mais il n'est nullement question de sa musique... »

Cela valait-il donc la peine de tant crier ?...

Voilà beaucoup de bruit pour un méchant poème ! »

② **Un nouveau volume de lettres de R. Wagner**, le dernier de ceux que publiera la famille de Wahnfried, paraîtra prochainement par les soins de M. E. Kloss, chez les éditeurs Schuster et Löffler. Il sera intitulé : *Richard Wagner à ses amis*.

③ **Portraits de Beethoven**. Un collectionneur viennois, M. le Dr Auguste Heymann vient de retrouver, en feuilletant un carnet d'esquisses du peintre Joseph Teltscher, deux dessins représentant « Beethoven sur son lit de mort ». On savait depuis longtemps que ces feuillets devaient exister et le Dr Frimmel rappelle dans les *Blätter für Gemäldekunde* le passage où Thayer dit, d'après A. Hüttenbrenner, que « le peintre Teltscher commença à dessiner les traits de Beethoven mourant », mais qu'un ami du moribond, Et. de Breuning en fut froissé et que sur ses instances le peintre « empocha son carnet d'esquisses et s'en alla ». Quelque imparfaits que soient les dessins conservés, ils remplissent un vide dans la série des images d'après lesquelles nous pouvons nous faire une idée du physique du grand musicien.

④ **L'Annuaire de la Presse Suisse**, édition 1909, vient de paraître. Édité par l'*Argus Suisse de la Presse S. A.*, à Genève, ce volume in-8<sup>e</sup> relié, de plus de 500 pages, illustré, contient divers travaux originaux sur la presse par M. le Dr J. Steiger, professeur, à Berne, M. le Dr E. Röthlisberger, professeur, à Berne, MM. A. Martin-Achard, avocat, à Genève, le Dr A. Hablitzel, de Winterthour, et le Dr. O. Wettstein, de Zurich, des vers charmants de Jean Violette, de Genève et de Ch. Strasser, de Berne. Il publie, en outre, une quantité de renseignements sur les 1332 journaux paraissant actuellement en Suisse. Trois tables des journaux, l'une alphabétique, la seconde analytique, la troisième géographique, rendent la consultation de ce volume très facile et très pratique.

## NECROLOGIE

Sont décédés :

- A Tubingue, l'ancien directeur de musique de l'Université, Prof. **Emile Kaufmann** qui venait d'atteindre sa soixante-douzième année. Kaufmann avait été l'ami intime de Hugo Wolf.
- A Paris, **Adolphe Manoury**, ancien chanteur d'opéra, professeur au Conservatoire.
- A Edimbourg, à l'âge de quarante-trois ans, **Learmont Drysdale**, professeur de composition très estimé à l'« Athenaeum » de Glasgow.

## BIBLIOGRAPHIE

### Musique.

**Jules-J. Major**, *Bosnische Lieder*, op. 70. — Budapest, Méry Béla, éditeur.

La collection de vingt mélodies — avec textes bosniaque, hongrois et allemand — que le compositeur J.-J. Major publie d'après des mélodies populaires originales ne manque point d'intérêt et sera sans doute examinée avec soin par les fervents du folklore musical. Toutefois on ne saurait accueillir sans trop de précautions les œuvres de ce genre, car, comme le dit très